

FORMATIONS ENVIRONNEMENT

CATALOGUE FORMATIONS 2022

Forages d'eau
Assainissement
Ecologie





Des formations principalement axées sur les études de cas, les travaux pratiques et les visites de chantier, pour que nos stagiaires appréhendent la réalité du terrain.

Déroulement pratique des formations

Les sociétés AQUITAINE ENVIRONNEMENT et REALYS ENVIRONNEMENT se sont associés pour réaliser cette plateforme de formation dans leurs domaines d'activités respectifs. Ce catalogue Formations vous propose des modules de formation spécialisés dans 3 domaines spécifiques de l'environnement que sont :

- **Les forages d'eau** : **AQUITAINE ENVIRONNEMENT**
- **Les filières d'assainissement et l'Ecologie:** **REALYS ENVIRONNEMENT**

Ces formations sont destinées principalement à des personnels ayant à travailler dans ces domaines thématiques ou à donner un avis sur des dossiers ou travaux en cours ou réalisés :

- Les **entreprises de forages** souhaitant former et faire évoluer leur personnel foreur avec l'apprentissage des phases de conception et de préparation de chantiers de forages (à partir d'un objectif de débit sur un secteur donné par le client, l'entreprise sera capable d'établir son devis travaux après étude hydrogéologique préalable et définition du cahier des charges techniques du forage). De même, les nouveaux personnels seront formés aux règles de l'art de la profession, avant prise en main des matériels de l'entreprise.
- Les **bureaux d'études** ayant à concevoir et assurer la maîtrise d'œuvre et le suivi des chantiers de forages ou de piézomètres seront concernés par nos sessions de formations.
- Les **personnels des services déconcentrés de l'état**, recevant des dossiers de déclaration ou d'autorisation de réalisation de forages d'eau ainsi que de prélèvements d'eau, et ayant à donner un avis ou à établir des prescriptions sur ces travaux sont concernés par nos sessions de formation professionnelle.
- Les **techniciens et cadres des régies et syndicats des eaux**, exploitant des forages d'eau seront concernés dans le cadre de la réalisation de nouveaux forages ou du diagnostic vieillissement, régénération ou réhabilitation des forages en exploitation.
- Les **personnels des SPANC** ainsi que les **bureaux d'études en assainissement** et les **entreprises de travaux publics** dans le domaine de l'Assainissement.
- Les **exploitants d'installations et ICPE** s'alimentant en eau à partir de forages d'eau privés.

Dans ces formations, l'accent sera mis sur l'aspect pratique, avec visites de sites et de chantiers mais aussi réalisation d'études et de travaux personnalisés pour illustrer les exposés théoriques faits précédemment par nos intervenants. Les formations sont animées soit par du personnel d'Aquitaine Environnement et de REALYS ENVIRONNEMENT soit éventuellement par des intervenants extérieurs, consultants spécialisés dans leur domaine.

Dans la thématique Forages d'eau, AQUITAINE ENVIRONNEMENT possède une foreuse avec tout le matériel de forage nécessaire à la réalisation de forages d'eau durant les formations ainsi que le matériel de pompage nécessaire à la réalisation d'essais de pompage dans des forages existants sur site.

Une collaboration avec des entreprises partenaires nous permet de visiter les chantiers en cours, en fonction du plan de charge et de la disponibilité de ces entreprises, afin que les stagiaires puissent visualiser et mieux comprendre les exposés théoriques faits en session de formation théorique.

Ces formations seront dispensées dans notre établissement de Parentis en Born, dans le département des Landes (40), dans une salle de formation équipée pour les exposés théoriques et l'étude des cas pratiques, en groupes (vidéoprojecteur, wifi, internet). Des sessions de formation dans d'autres régions (Paris, Lyon, Toulouse, Nantes et Montpellier) pourront être organisées sur demande formateur ou stagiaires.

Un classeur de cours sera remis à chaque stagiaire pour le suivi de la formation ainsi qu'un ensemble de documents, guides et textes règlementaires.

Les déjeuners des stagiaires (repas de midi : découverte gastronomie régionale) seront pris en charge par l'organisme de formation, dans des restaurants de la commune et inclus dans les prix du stage. Une liste d'hôtels situés sur la commune ou dans les environs pourra être fournie, sur demande.

Des formations intra-entreprises personnalisées pourront être effectuées sur le site de nos clients, en France ou à l'étranger, lorsque les stagiaires seront en nombre suffisant, afin de limiter les déplacements du personnel concerné et d'assurer sa présence sur site, en cas de besoin interne de l'entreprise. Un programme et un devis personnalisé seront alors fournis au client.

Renseignements et Inscriptions

AQUITAINE ENVIRONNEMENT
Responsable formations FORAGES et SSP :
Mail : formations@aquitaine-environnement.fr

Tel: 05.58.78.56.92
Gilbert DADOUN

REALYS ENVIRONNEMENT
Responsable formations ASSAINISSEMENT :
Responsable formations ECOLOGIE :
Mail : contact@realys-environnement.fr

Tel: 09.84.42.42.00
Guillem MOUSSARD
Loïc FASAN

82 Impasse du Cimetière
40160 PARENTIS EN BORN

Accès

En voiture : par l'A 63 (ancienne RN 10), depuis Bordeaux sortie 17, depuis Bayonne sortie 16

En train : Gare d'YCHOUX ou BIGANOS

En avion : Aéroport de BORDEAUX MERIGNAC

Les transports entre la gare d'YCHOUX et les hôtels pourront être assurés par nos soins, sur demande.



CALENDRIER DES FORMATIONS 2022

Dans le cadre de sessions intra-entreprise, d'autres dates et programmes spécifiques pourront être prévus, sur demande du client. D'autres thèmes de formation sont en cours d'élaboration. Le programme des formations est consultable sur notre site internet www.aquitaine-environnement.fr.

Formations Environnementales 2022 AQUITAINE ENVIRONNEMENT & REALYS ENVIRONNEMENT

LE FORAGE D'EAU					
Intitulé du stage	Code	Durée (jr)	Date	Prix H.T	Intervenants
Le forage d'eau : Aspects techniques et réglementaires de base	FOR-1	2	13 au 14 janvier 06 au 07 avril 14 au 15 septembre	900 €	
De la conception à la réalisation d'un forage d'eau : Etudes de cas, travaux pratiques sur foreuse, essais de pompage, visite chantiers de forage - Module 1	FOR-2	4	21 au 24 février 13 au 16 juin 17 au 20 octobre	1400 €	
Diagnostic vieillissement, techniques de régénération ou réhabilitation de forages d'eau anciens - Module 2	FOR-3	1	25 février 17 juin 21 octobre	500 €	

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (< 20 EH)					
Intitulé du stage	Code	Durée (jr)	Date	Prix H.T	Intervenants
Etude de la réglementation, des différents acteurs et leur rôle. Conception et dimensionnement d'une filière ANC - Etude des filières agréées - Etudes de sol	ANC-1	2	4 et 5 avril 1 et 2 novembre	900 €	
Contrôle de conception et contrôle d'implantation et d'exécution - Contrôle du bon fonctionnement et d'entretien	ANC-2	2	3 et 4 mars 3 et 4 octobre	900 €	
Contrôle de conception et contrôle d'implantation et d'exécution - Contrôle du bon fonctionnement et d'entretien - Principe et réalisation d'une étude de sol - Etude des filières agréées	ANC-3	3	23 au 25 mars 27 au 29 juin 24 au 26 octobre	1250 €	
Bases fondamentales de l'ANC pour l'entrepreneur	ANC-4	1	8 avril 5 octobre	450 €	

ECOLOGIE					
Intitulé du stage	Code	Durée (jr)	Date	Prix H.T	Lieu
Zones humides: méthodologie (critères pédologiques et floristiques), aspects réglementaires, intérêts écologiques,...	ECO-1	2	27 et 28 avril	900	
Expertise naturaliste en entomologie: identification des Lépidoptères, Odonates, Orthoptères et Coléoptères. Approche systématique, méthodologie d'inventaire, cadres réglementaires de protection, gestion conservatoire	ECO-2	4	21 au 24 juin	1400 €	

AQUITAINE ENVIRONNEMENT

Adresse :	82 Impasse du Cimetière 40160 PARENTIS-EN-BORN
Contact :	Gilbert DADOUN
Tél :	05 58 78 56 92

REALYS ENVIRONNEMENT

Adresse :	82 Impasse du Cimetière 40160 PARENTIS-EN-BORN
Contact :	Guillem MOUSSARD
Tél :	06 33 77 28 57

MODULE FOR 1

Forages d'eau : Aspects réglementaires et techniques de base



OBJECTIFS

Connaître les différentes techniques de forage et d'équipements de captage en fonction de l'hydrogéologie locale et des besoins du Maître d'Ouvrage ainsi que la réglementation applicable.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études hydrogéologiques, Cadres et techniciens des Services de l'Etat, Agences de l'Eau, Collectivités, Exploitants Régies et Services des Eaux

METHODOLOGIE

Expo : 60 %
Etude de Cas : 15 %
TP et visites : 25 %

DUREE

2 jours

TARIF

900 € HT

LIEU

Parentis en Born (40)

PROGRAMME

- Réglementation liée à la réalisation et à l'exploitation de forages d'eau
- Notions d'hydrogéologie: Aquifères et Nappes
- Les différentes techniques de forage
- Les matériels et accessoires de l'équipement de captage
- Les techniques de développement mécanique et chimique des forages
- Les essais de pompage

MODULE FOR 2

De la conception à la réalisation d'un forage d'eau : Travaux pratiques sur foreuse et essais de pompage sur site, visite chantiers de forage—MODULE 1



OBJECTIFS

Connaître et maîtriser l'ensemble des paramètres techniques, pratiques et réglementaires de la réalisation d'un forage d'eau, de sa conception à sa réalisation avec travaux pratiques sur site et visites de chantiers.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études hydrogéologiques, Cadres et techniciens des Services de l'Etat, Exploitants Régies et Services des Eaux, Ingénieurs et techniciens entreprises de forage

METHODOLOGIE

Expo : 50 %
Etude de Cas : 12,5 %
Travaux pratiques : 25%
Visites : 12,5 %

DUREE

4 jours

TARIF

1400 € HT

LIEU

Parentis en Born (40)

PROGRAMME

- Réglementation liée à la réalisation et à l'exploitation de forages d'eau
- Notions d'hydrogéologie: Aquifères et Nappes
- Etude hydrogéologique de faisabilité (études de cas)
- Les différentes techniques de forage
- Les matériels et accessoires de l'équipement de captage
- Conception technique d'un forage (études de cas)
- Réalisation d'un cahier des charges techniques
- Les techniques de développement mécanique et chimique des forages
- Les principales diagraphies utilisées en forage d'eau
- Les essais de pompage: Principes de base et pratique
- Réception de l'ouvrage et rapport de travaux

Travaux pratiques:

- Réalisation d'un forage d'eau sur site avec petite foreuse
- Réalisation d'un piézomètre au battage dans les sables

Visites chantiers forage, essais de pompage et diagraphies (suivant plans de charge entreprises forages partenaires et disponibilités)

MODULE FOR 3

Diagnostic vieillissement, techniques régénération et réhabilitation forages d'eau anciens — MODULE 2



OBJECTIFS

Diagnostiquer le vieillissement d'un forage d'eau et déterminer les actions à mener pour retrouver son débit initial, sa productivité ou sa qualité d'eau: Connaître les méthodes de contrôle et les techniques de nettoyage, régénération et réhabilitation d'un forage ancien

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études hydrogéologiques, Cadres et techniciens des Services de l'Etat, Exploitants Régies et Services des Eaux, Ingénieurs et techniciens entreprises de forage, foreurs et aides-foreurs

METHODOLOGIE

Expo : 50 %
Etude de Cas : 25 %
Travaux pratiques : 25%

DUREE

1 jour

TARIF

500 € HT

LIEU

Parentis en Born (40)

PROGRAMME

Ce module 2 peut être couplé au module 1 pour une formation complète sur le forage d'eau

- Réglementation liée à la réhabilitation des forages d'eau
- Notions d'hydrogéologie: Aquifères et Nappes
- Coupe technique type d'un forage d'eau suivant géologie locale
- Les matériels et accessoires de l'équipement de captage
- Les symptômes du vieillissement d'un forage d'eau en activité
- Types de colmatages ou avaries
- Les principales diagraphies de contrôle utilisées en forage d'eau
- Les techniques de nettoyage mécanique et chimique des forages
- Les techniques de réhabilitation de forages corrodés ou percés
- Les techniques de rebouchage et abandon de forages inutilisés

MODULE ANC 1

Etude de la réglementation et des différents acteurs Conception d'une filière d'assainissement non collectif Etude de sol : principes et réalisation sur le terrain



OBJECTIFS

Ce module de formation traite en particulier de la réglementation liée à la mise en place d'une filière d'assainissement non collectif, des acteurs concernés, des filières agréées ainsi que des différentes filières décrites dans le DTU 64.1. La conception d'une filière ainsi que la réalisation d'une étude de sol seront également étudiées (concordance entre le sol et une filière d'assainissement, étude de la capacité du sol à épurer et à infiltrer les eaux usées traitées).

PUBLIC CONCERNE

Responsables et techniciens SPANC, Personnel de Sociétés prestataires, ...

METHODOLOGIE

Expo : 60 %
Etude de Cas : 25 %
Travaux pratiques : 15 %

DUREE

2 jours

TARIF

900 € HT

LIEU

Parentis en Born (40)

PROGRAMME

- Réglementation concernée par l'assainissement non collectif des années 1920 à aujourd'hui
- Les différents acteurs et leur rôle : l'usager, le bureau d'études, le SPANC, la commune, l'entrepreneur, les agences immobilières, les maitres d'œuvres, les architectes, ...
- La conception, le dimensionnement d'une filière traditionnelle, ...
- Les différents ouvrages d'une filière : Etude des différents ouvrages de prétraitement et des traitements décrits dans le DTU 64.1- Les filières agréées
- Description succincte des filières agréées
- L'étude de sol : capacité du sol à épurer, descriptif d'une étude de sol réalisée dans les règles de l'art, détail d'un contenu d'un rapport classique, ... Les profils pédologiques, les tests de perméabilité, ...
- Réalisation sur le terrain d'une étude de sol
- Etude de cas
- L'évacuation : infiltration ou rejet

Travaux pratiques : Etude de sol sur le terrain adapté à un cas concret sur site - Réalisation de sondages à la tarière manuelle et de tests de perméabilité.

Visites chantiers : Réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif (suivant plan de charge entreprises partenaires et disponibilités)

MODULE ANC 2

Contrôle de conception - Contrôle d'implantation et de bonne exécution Contrôle bon fonctionnement et entretien



OBJECTIFS

Connaître la réglementation. Concevoir et dimensionner une filière d'ANC. Savoir réaliser les différents contrôles qui concernent les filières d'ANC : contrôle de conception, contrôle d'implantation et de bonne exécution, contrôle de bon fonctionnement et d'entretien.

PUBLIC CONCERNE

Responsables et techniciens SPANC, Personnel de Sociétés prestataires, ...

METHODOLOGIE

Expo : 50 à 60 %
Etude de Cas : 20 à 25 %
Travaux pratiques : 20 à 25 %

DUREE

2 jours

TARIF

900 € HT

LIEU

Parentis en Born (40)

PROGRAMME

- L'étude de la réglementation actuelle de l'assainissement non collectif
- Les acteurs du domaine de l'ANC et leur rôle
- La composition d'un dispositif d'ANC
- Les différentes filières d'assainissement
- La conception et le dimensionnement d'une filière traditionnelle
- Le contrôle de conception du SPANC (filière neuve ou réhabilitée)
- Le contrôle d'implantation et de bonne exécution du SPANC (filières neuves ou réhabilitée)
- Le contrôle du bon fonctionnement et d'entretien (filière existante)
- Principe de fonctionnement des installations agréées
- L'évacuation des eaux usées traitées : étude des différents cas pour infiltrer ou rejeter

Travaux pratiques : Contrôles réalisés sur différentes filières d'ANC existantes - Visite d'installation récente

Visites chantiers : Réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif (suivant plan de charge entreprises partenaires et disponibilités)

MODULE ANC 3

Contrôle de conception et de bonne exécution - Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien - Principe et réalisation d'une étude de sol - Etude des filières agréées



OBJECTIFS

Connaître la réglementation. Concevoir et dimensionner une filière d'ANC. Savoir réaliser les différents contrôles qui concernent les filières d'ANC : contrôle de conception, contrôle d'implantation et de bonne exécution, contrôle de bon fonctionnement et d'entretien. Principe et réalisation d'une étude de sol.

PUBLIC CONCERNE

Responsables et techniciens SPANC, Personnel de Sociétés prestataires, ...

METHODOLOGIE

Expo : 50 à 60 %
Etude de Cas : 20 à 25 %
Travaux pratiques : 20 à 25 %

DUREE

3 jours

TARIF

1 250 €

LIEU

Parentis en Born (40)

PROGRAMME

- L'étude de la réglementation actuelle de l'assainissement non collectif
- Les acteurs du domaine de l'ANC et leur rôle
- La composition d'un dispositif d'ANC
- Les différentes filières d'assainissent
- La conception et le dimensionnement d'une filière traditionnelle
- Le contrôle de conception du SPANC (filière neuve ou réhabilitée)
- Le contrôle d'implantation et de bonne exécution du SPANC (filières neuves ou réhabilitée)
- Le contrôle du bon fonctionnement et d'entretien (filière existante)
- L'étude de sol : capacité du sol à épurer, descriptif d'une étude de sol réalisée dans les règles de l'art, détail d'un contenu d'un rapport classique,
- Les profils pédologiques, les tests de perméabilité, ...
- Réalisation sur le terrain d'une étude de sol
- Etude des installations agréées, comment les choisir? Etude des paramètres à prendre en compte
- L'évacuation des eaux usées traitées : étude des différents cas pour infiltrer ou rejeter

Travaux pratiques : Contrôles réalisés sur différentes filières d'ANC - Visite d'installation récente - Réalisation d'une étude de sol sur le terrain

Visites chantiers : Réalisation d'un dispositif d'assainissement non collectif (suivant plan de charge entreprises partenaires et disponibilités)

MODULE ANC 4

Base fondamentale de l'ANC pour l'entrepreneur



OBJECTIFS

Ce module de formation traite de la réglementation actuelle liée à la mise en place d'une filière d'assainissement non collectif et des acteurs concernés. Il est aussi réalisé une analyse approfondie du DTU 64.1. Le fonctionnement ainsi que les critères de choix des filières agréées sont étudiés.

PUBLIC CONCERNE

Entrepreneur, terrassier, maçon, ...

METHODOLOGIE

Expo : 80 %
Etude de Cas : 20 %

DUREE

1 jour

TARIF

450 € HT

LIEU

Parentis en Born (40)

PROGRAMME

- Etude de la réglementation concernée par l'assainissement non collectif
- Les différents acteurs et leur rôle : l'utilisateur, le bureau d'études, le SPANC, la commune, l'entrepreneur, les agences immobilières, les maîtres d'œuvres, les architectes, ...
- Analyse approfondie du DTU 64.1 : ouvrages de prétraitement et de traitement, matériels et matériaux utilisés, ...
- Etude des nouvelles filières agréées : principe de fonctionnement, critère de choix, entretien, analyse des coûts donnés par les constructeurs, ...
- L'évacuation : obligation d'infiltration ou de rejet

MODULE ECO 1

Zones humides

méthodologie, aspects réglementaires, intérêts écologiques



REALYS
ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

Comprendre la nécessité de protéger les zones humides : appréhender les aspects réglementaires, connaître les méthodes de délimitation (hydropédologie, botanique et phytosociologique), caractériser les zones et comprendre les mesures compensatoires.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Cadres et techniciens des Services de l'Etat, Exploitants Régies et Services des Eaux, Ingénieurs et techniciens entreprises de conception VRD, Ingénieurs et techniciens du BTP, porteurs de projets...

METHODOLOGIE

Expo : 40 %
Etude de Cas : 30 %
Visites : 30 %

DUREE

2 jours

TARIF

900 € HT

LIEU

Parentis en Born (40)

PROGRAMME

- Réglementation liée à la définition et à la préservation des zones humides
- Approche liée à la loi sur l'eau
- Notions d'hydropédologie, de botanique et de phytosociologie
- Délimiter une zone humide, triple approche (hydropédologie, botanique et phytosociologique)
- Présentation de la faune patrimoniale inféodée aux zones humides
- Comprendre les enjeux liés aux zones humides
- Connaître les mesures compensatoires à associer aux projets en zone humide
- Bilan des intérêts multiples liés aux zones humides et réflexion générale

Etude de cas : Une étude sera réalisée durant la formation. Il s'agira de réaliser les méthodologies liées à la délimitation des zones humides au travers des critères (hydropédologie, botanique et phytosociologique), comprendre le rôle hydraulique et écologique de la zone humide étudiée et d'en appréhender les contraintes spécifiques.

MODULE ECO 2

Expertise naturaliste en entomologie : approche systématique, méthodologie d'inventaire, aspects réglementaires



REALYS
ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances sur les insectes,
Savoir identifier les principales espèces de papillons rhopalocères, de libellules/demoiselles, de criquets/sauterelles et de coléoptères,
Connaître les différentes techniques d'inventaires,
Aborder la classification, la systématique, la biologie, l'écologie.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Chargés d'études et de missions naturalistes, gestionnaires de sites, Cadres et techniciens des Services de l'Etat, Ingénieurs et techniciens du BTP, porteurs de projets, personnes à la recherche d'un emploi, ...

METHODOLOGIE

Expo : 50 %
Etude de Cas : 20 %
Visites : 30 %

DUREE

4 jours

TARIF

1 400 € HT

LIEU

Parentis en Born (40)

PROGRAMME

- Réglementation liée à la protection des insectes
- Approche systématique des différents ordres (*Lepidoptera*, *Odonata*, *Orthoptera* et *Coleoptera*)
- Habitats, biologie et écologie
- Présentation de chaque ordre (importance numérique, intérêt patrimonial, reconnaissances, littérature recommandée)
- Définition des critères d'identification des principales espèces
- Délimitation d'habitats (approche par biotopes, plantes-hôtes, ...)
- Techniques d'inventaire et d'échantillonnage, exemple concrets

Etude de cas : Une étude sera réalisée durant la formation. Il s'agira de comprendre et d'appliquer les méthodologies liées à la gestion conservatoire d'espèces entomologiques impactées par un projet d'aménagement. Mise en place du triptyque ERC (éviter, réduire, compenser). Définition de mesures compensatoires adaptées.

BULLETIN D ' INSCRIPTION (à renvoyer par mail, fax ou courrier)

AQUITAINE ENVIRONNEMENT, 82 Impasse du Cimetière 40160 PARENTIS EN BORN

Tel : 05.58.78.56.92

Mail : formations@aquitaine-environnement.fr

REFERENCES STAGE CHOISI :

Intitulé du stage :

Ref : Dates : Prix :

SOCIETE :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tel : Fax : Mail :

Activité société :

N° SIRET : Code NAF :

Organisme payeur : Si oui :

RENSEIGNEMENTS STAGIAIRE (S) :

Nom : Prénom :

Fonction : Niveau étude :

Objectif recherché :

Nom : Prénom :

Fonction : Niveau étude :

Objectif recherché :

SIGNATURE ET CACHET SOCIETE

Je reconnais avoir pris connaissance des
Conditions Générales de Vente et les
accepter pleinement.

Fait à :

Le :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1- Application des CGV:

Les présentes conditions générales de vente, remises à chaque client, s'appliquent à toutes les offres de formation proposées dans le présent catalogue et commandes passées auprès de notre organisme;

2- Modalités d'inscription et modifications:

L'envoi du bulletin d'inscription dûment complété (signature et cachet société) vaut bon de commande et acceptation sans réserves des présentes Conditions Générales de Vente. L'envoi du bulletin d'inscription se fera par courrier, fax ou mail. A réception de celui-ci, une convocation sera envoyée à la société avec le programme détaillé de la formation et une liste d'hôtels situés dans les environs proches.

Un nombre suffisant de stagiaires (3 personnes minimum) est requis pour le déroulement d'une session de formation: Aquitaine Environnement se réserve le droit d'annuler ou reporter une session de formation au cas où le quota minimum de stagiaires ne serait pas atteint ou en cas de force majeure, ainsi que de reporter une inscription à une session ultérieure en cas de nombre trop important d'inscriptions. Dans tous les cas, la tenue, le report ou l'annulation d'une session de formation sera toujours confirmée par écrit, au moins 8 jours avant le début de la formation par Aquitaine Environnement qui ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client.

Toute annulation par le Client devra être confirmée par écrit et donnera lieu à une indemnité de 30% du prix forfaitaire de la formation, si elle intervient moins de 15 jours avant la date de début du stage et de 50% si elle intervient moins de 8 jours avant. Une absence du stagiaire inscrit pour tout ou partie de la session de formation, sans préavis, entrainera le règlement de l'intégralité du coût de la formation. Le Client pourra, s'il le souhaite, remplacer un participant empêché par une autre personne de sa société ayant les mêmes besoins de formation en prévenant l'organisme de formation antérieurement à la date de début de la session concernée.

3- Prix et conditions de paiements

Les prix, forfaitaires, établis en euros, sont indiqués hors taxes et doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Les repas de midi sont inclus dans le prix forfaitaire; par contre, l'hébergement, les transports et autres repas restent à la charge du stagiaire.

Tout stage commencé est dû en entier.

Le règlement est à effectuer 30 jours fin de mois à réception de la facture.

4- Déroulement des formations

Chaque stage fait l'objet d'une programmation et d'une durée spécifique mentionnées dans le catalogue.

Aquitaine Environnement s'engage à mettre en œuvre le programme de formation tel que décrit dans son offre.

Lorsque des visites de chantiers sont prévues, dans le cadre de certaines sessions de formation, Aquitaine Environnement fera son maximum pour trouver des chantiers disponibles à une distance raisonnable, mais sans pouvoir en assurer la disponibilité à la date de la session de formation, ces chantiers dépendant du plan de charge des entreprises partenaires à la date fixée; ces visites seront remplacées par des travaux pratiques et études de cas, dans ce cas là.

Un support de cours sera fourni à chaque participant sous forme d'un classeur .

Une attestation de suivi de stage sera fournie à chaque participant en fin de session de formation.

5- Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de cours mis à disposition des participants dans le cadre de la formation sont la propriété exclusive de l'organisme de formation et, à ce titre, le client s'engage à ne pas les reproduire, commercialiser ou diffuser gratuitement à des tiers non participants.

6- Responsabilité

La responsabilité d'Aquitaine Environnement ne saurait être engagée pour tous dommages indirects, matériels ou immatériels consécutifs à son intervention, perte d'exploitation, préjudice commercial, subis par le client au cours ou à la suite de la réalisation de la formation. Quel que soit la nature, le fondement et les modalités de la réclamation engagée contre elle, la responsabilité d'Aquitaine Environnement sera expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le client, et plafonnée au montant acquitté par le client au titre de la formation concernée, l'utilisation des connaissances acquises lors de la session de formation se faisant sous la seule direction, contrôle et responsabilité du client. Il est convenu que tout préjudice financier ou commercial ou toute action dirigée contre le client par un tiers, constitue un dommage indirect et, par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation.

7- Litiges

En cas de litige entre les parties sur l'exécution de cette convention, si un accord à l'amiable n'a pu être obtenu, seul sera compétent le tribunal de Mont de Marsan.



CENTRE DE FORMATIONS EN ENVIRONNEMENT

Forages d'eau
Filières d'assainissement des eaux usées
Ecologie

AQUITAINE ENVIRONNEMENT - 82 impasse du Cimetière 40160 PARENTIS EN BORN
SARL au capital de 25000 euros - RCS 484 617 022 Mont de Marsan - Code APE : 7112B - TVA int. -FR434 846 170 22
Tel : 05 58 78 56 92
Email : formations@aquitaine-environnement.fr - Site internet : www.aquitaine-environnement.fr